

AUTORISATION PARENTALE

Associations / Accueil de loisirs périscolaire (soir & mercredi)

Monsieur et/ou Madame

autorisons notre enfant (nom & prénom)

scolarisé en (classe et enseignant)

à quitter l'accueil de loisirs **périscolaire (soir et/ou mercredi)**, avec la personne nommée ci-dessous pour se rendre à l'activité associative de Sandillon.

**Merci de remplir une autorisation parentale par activité*

• **Nom de l'association :**

• **Nom du responsable du transfert sur le lieu d'activité :**

.....

• **Jour et heure de départ de l'accueil de loisirs :**

.....

Par la présente autorisation, nous déclarons dégager de toute responsabilité l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs, en cas d'incident de toute nature que ce soit à l'égard de mon enfant que nous **autorisons à quitter la structure**, accompagné du ou des responsable(s) désigné(s) ci-dessus, pour se rendre sur son lieu d'activité.

A noter : à l'issue de l'activité, le **retour de votre enfant** au sein des structures d'accueils **n'est pas possible**. Le transfert des enfants sera **assuré par les encadrants des associations** désignés ci-dessus et ne pourra en aucun cas être effectué par l'équipe d'animation municipale.

A Sandillon, le

Signature du/des responsables légaux :

***Document à transmettre à l'intention de Monsieur Christophe BOURDIN à la mairie de Sandillon avant le démarrage de l'activité de votre enfant.**